

ORDRE DES AVOCATS
Barreau de BONNEVILLE et des Pays du MONT BLANC

BON D'ORIENTATION
(BENEVOLE ET NON REMUNERE
SOUS CONDITION DE RESSOURCES)

NOTICE A LIRE ATTENTIVEMENT

Le Barreau de BONNEVILLE et des Pays du Mont-Blanc, organise un service d'information et d'orientation du public destiné aux justiciables **domiciliés dans le ressort de l'arrondissement de BONNEVILLE.**

L'Avocat vous **orientera** face à une difficulté, une procédure, une situation juridique.

A cet effet, vous pouvez retirer un bon d'orientation dans les Mairies du ressort du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE, à l'Antenne de Justice de CLUSES, mais également au Service d'accueil du Justiciable (SAUJ), du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE.

Les bons d'orientation ne sont délivrés qu'aux personnes non-imposables ou dont le montant de la dernière imposition sur le revenu n'excède pas 769 €/an : les ressources seront vérifiées via la photocopie du dernier avis d'imposition qui devra être annexé au bon d'orientation.

Muni de ce bon, vous avez le choix entre :

- Prendre rendez-vous au secrétariat de l'Antenne de Justice (26, Allée Ampère-74300 CLUSES – Tél : 04.50.96.84.63 –du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h) pour la permanence assurée par les Avocats du Barreau de BONNEVILLE,
- Contacter l'Avocat de votre choix **en l'informant que vous êtes titulaire d'un bon d'orientation.**

Vous devez impérativement remettre ce bon en début d'entretien, outre la photocopie de votre dernier avis d'imposition, à défaut de quoi vous ne pourrez être reçu.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au rendez-vous, il est impératif de prévenir l'avocat pour vous décommander

S'agissant d'une simple orientation, bénévole et non rémunérée, le temps qui vous sera consacré sera d'environ 20 minutes et aucune consultation écrite ne sera effectuée.

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER

NOM :

Prénom :

Adresse :

Etat civil * : Célibataire – Marié(e) – Divorcé(e) – Séparé(e) – Veuf(ve)

Enfants à charge :

Profession :

Objet de la consultation :

IMPORTANT

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur :

- ne pas avoir déjà missionné un Avocat à titre personnel, ou dans un cadre d'Aide Juridictionnelle, pour régler les difficultés, objet de la présente demande***
- ne consulter qu'une seule fois pour le même objet***
- ma réponse sur l'absence ou la faible imposition de mes revenus***
- Ne pas percevoir de revenus sur le territoire suisse***

Fait à _____ le _____

Signature :

**L'AVOCAT,
PROFESSIONNEL DU DROIT, EST
VOTRE PREMIER CONSEIL,
VOTRE PREMIER DEFENSEUR**

A remplir par l'Avocat :

Je soussigné, Maître certifie avoir reçu
M....., le....., à mon cabinet /
à l'Antenne de Justice de CLUSES*

(* rayer la mention inutile)